

**CIRCULAIRE 064-19**  
Le 22 avril 2019

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Goldcorp Inc (G et FGG)**  
**Fusion**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les actions ordinaires émises et en circulation de Goldcorp Inc. (« Goldcorp » ou la « société ») seront suspendues de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 22 avril 2019 à la suite de l'acquisition en vertu duquel Newmont Mining Corporation. (« Newmont ») a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Goldcorp pour 0.3280 actions ordinaires de Newmont et 0.02\$ US en espèces.

« Newmont Mining Corporation » changera de nom pour « Newmont Goldcorp Corporation ».

Newmont continuera à être négociée à la Bourse de New York sous le symbole « NEM » et sera inscrite à la négociation sous son nouveau nom à la Bourse de Toronto sous le symbole « NGT » à l'ouverture des marchés le 23 avril 2019.

**CDCC - Détails du rajustement - Options G:**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions Goldcorp Inc. seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** le 23 avril, 2019
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** G deviendra G1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 32 actions ordinaires de Newmont Goldcorp, un montant en espèces de 2.00 \$ US et un montant en espèces équivalent à 0.80 (100 x 0.008) actions ordinaires de Newmont Goldcorp. Le montant sera confirmé dans le cadre d'une nouvelle circulaire.
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250 000 contrats.
- **CUSIP :** Inchangé

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Options G:**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options G seront transférées à la classe d'options G1 qui constitue le nouveau livrable.

<b>Goldcorp Inc.</b>		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
9,00 \$	G	G1
10,00 \$	G	G1
11,00 \$	G	G1
12,00 \$	G	G1
13,00 \$	G	G1
13,50 \$	G	G1
14,00 \$	G	G1
14,50 \$	G	G1
15,00 \$	G	G1
15,50 \$	G	G1
16,00 \$	G	G1
16,50 \$	G	G1
17,00 \$	G	G1
17,50 \$	G	G1
18,00 \$	G	G1
<b>Goldcorp Inc.</b>		

Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
19,00 \$	G	G1
20,00 \$	G	G1
21,00 \$	G	G1
24,00 \$	G	G1
25,00 \$	G	G1

Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

### **CDCC - Détails du rajustement – Contrats à terme sur action FGG:**

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** le 23 avril, 2019
- **SYMBOLE DES CONTRATS À TERME SUR ACTIONS:** FGG devient KGG
- **SYMBOLE DES BTIC :** BGO devient JGO
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :** 32 actions ordinaires de Newmont Goldcorp, un montant en espèces de 2.00 \$ US et un montant en espèces équivalent à 0.80 (100 x 0.008) actions ordinaires de Newmont Goldcorp. Le montant sera confirmé dans le cadre d'une nouvelle circulaire.
- **PRIX DE RÈGLEMENT:** Inchangé
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 250 000 contrats

### **Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Contrats à terme sur action FGG**

Les séries existantes de la classe des contrats à terme sur action FGG seront transférées à la classe contrats à terme sur action KGG qui constitue le nouveau livrable.



**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam  
Directrice, dérivés sur actions  
Marchés financiers